

COMMENT LES ENFANTS APPRENNENT À ÉCRIRE

Yves Le Roux

ERES | « Enfances & Psy »

2003/4 n°24 | pages 81 à 89 ISSN 1286-5559

ISSN 1286-5559 ISBN 27492-01640

Article disponible en ligne à l'adresse :
https://www.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2003-4-page-81.htm

Distribution électronique Cairn.info pour ERES. © ERES. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.



Comment les enfants apprennent à écrire

Écrire, c'est exprimer sa pensée par le langage écrit, par les mots, les phrases, le texte. Mais c'est aussi et d'abord tracer ces ensembles organisés de lettres, de signes. Et c'est cette première acception du terme *écrire* qui va retenir ici notre attention. J'exclurai de mon propos toute autre forme d'écriture que celle que réalise la main avec un outil scripteur et que nous appelons écriture manuscrite. Comment les enfants apprennent-ils donc à tracer les lettres et à les assembler pour former des mots puis du texte ?

DÉSIRER GRANDIR POUR POUVOIR ÉCRIRE

Certaines conditions sont nécessaires à cet apprentissage. Il faut une maturation perceptive et motrice suffisante, cela va de soi, mais aussi un certain niveau de développement intellectuel : il est en effet nécessaire que l'enfant accède au sens du signe, à la fonction sémiotique. Il faut aussi une certaine maturité affective : l'enfant doit avoir le désir de grandir, car le langage écrit, c'est le langage « des grands ». Et ce n'est pas forcément si facile d'accepter de grandir : cela suppose un renoncement. Apprendre à écrire n'est pas une simple acquisition en termes d'avoir ; c'est aussi et sans doute surtout une évolution en termes d'être. Le travail de thérapeute donne souvent l'occasion de le constater. Je l'illustrerai par un exemple. Pierre est en CP, donc dans la classe où l'apprentissage de l'écriture tient une place considérable, et c'est justement cet apprentissage qui lui pose problème. L'examen psychomoteur ne révèle aucune difficulté perceptivo-motrice qui pourrait expliquer ce problème. Lors des premières séances de thérapie, Pierre investit le jeu

Yves Le Roux est psychomotricien, formateur de professeurs des écoles, docteur en Sciences de l'éducation



symbolique dans lequel il répète toujours la même situation : je suis son père qui meurt. Au cours d'un entretien où Pierre est présent, son père raconte qu'il a perdu son propre père lorsqu'il avait huit ans. Grandir représente probablement pour Pierre le risque de voir son père mourir. Ne pas réussir à apprendre à écrire peut donc constituer une tentative d'empêcher son père de mourir. Lors de séances suivant cet entretien, Pierre change de jeu puis, progressivement, investit l'activité graphique. À l'école, il progresse dans l'apprentissage de l'écriture... puisque c'est à l'école que se fait en grande partie celui-ci.

ÉCRITURE ET DÉVELOPPEMENT SENSORI-MOTEUR

Mais quand a lieu cet apprentissage de l'écriture ? Car s'il fait l'objet d'un enseignement scolaire, essentiellement en fin d'école maternelle et en début d'école élémentaire, il commence sans doute bien avant et se poursuit après. « La nécessité des exercices préparatoires à l'écriture est une notion bien établie depuis un siècle » écrivaient Julian de Ajuriaguerra et Marguerite Auzias (1960) qui ont classé ces exercices en deux grandes catégories : d'une part les exercices moteurs et sensoriels, d'autre part les exercices graphiques. Ceux de la première catégorie concernent l'éducation physique et sportive et l'éducation des gestes qui peut se faire à travers des activités manuelles (modelage, découpage, collage, enfilage, etc.), ainsi que les jeux sensoriels et perceptifs (éducation de l'orientation spatiale, éducation des directions et tracés dirigés, éducation du sens des dimensions, éducation de l'attention à partir d'exercices de perception et de mémoire des formes, exercices « sensoriels » de Maria Montessori). La seconde catégorie, celle des exercices graphiques, comporte des tracés libres, des dessins libres, des dessins décoratifs, des tracés dirigés, réguliers et précis et l'étude de lettres. On peut donc se demander avec Ajuriaguerra et Auzias « où commencent et où finissent les exercices préparatoires à l'écriture ». Ce qui apparaît clairement, c'est que l'enfant doit développer suffisamment ses capacités motrices et perceptives pour pouvoir apprendre à écrire et que l'école maternelle met en place des situations pédagogiques propres à favoriser ce développement. Mais celui-ci s'effectue aussi en dehors de l'école, dès lors que l'enfant exerce sa motricité et ses sens. Les activités extra-scolaires, qu'elles s'exercent dans le cadre familial ou dans des lieux d'éducation, contribuent indirectement à l'apprentissage de l'écriture. À propos des sens, il convient de préciser que les cinq sens ne correspondent pas à l'intégralité de la sensitivité ; ils ne traitent que les informations dites extéroceptives, celles qui parviennent de l'extérieur du corps. Mais les informations proprioceptives, celles issues des muscles, des

tendons, des articulations et de l'oreille interne, sont fondamentales pour la construction de l'espace visuo-moteur. On comprend leur importance pour l'apprentissage de l'écriture.

Au-delà des capacités perceptives et motrices, l'écriture met également en jeu des capacités intellectuelles et affectives dont le développement peut aussi être favorisé par la pédagogie. Il n'est pas question pour autant de confondre les rôles : l'enseignant n'est ni le parent ni le thérapeute de ses élèves. Mais, si l'enseignant n'est pas le seul à devoir se préoccuper de ce développement, il n'en reste pas moins que c'est aussi son rôle. Une éducation psychomotrice à l'école prépare et accompagne l'apprentissage de l'écriture. En maternelle, « la priorité revient à la formation des attitudes affectives et à l'équilibre de la fonction énergétique » (Le Boulch, 1998), et le travail effectué dans ce sens se prolonge « par l'amélioration des fonctions psychomotrices opératives, porte d'entrée à la rationalité » ; ces fonctions concernent l'ajustement, qu'il soit sensori-moteur ou cognitif (programmé mentalement), et la perception du corps propre et des données extéroceptives (objets, espace, temps). Ainsi, l'enfant va pouvoir progressivement passer de l'impulsivité à l'ajustement contrôlé, à un niveau de vigilance favorable à l'exercice et au développement de l'intelligence. Il va structurer son schéma corporel et parvenir à une image du corps orientée opératoire. On pourrait concevoir l'éducation psychomotrice comme extérieure aux apprentissages scolaires tels que celui de l'écriture. Mais on peut aussi, avec Le Boulch, considérer l'enseignement de l'écriture comme un élément de l'éducation psychomotrice, car il « sollicite de nombreuses fonctions psychomotrices » : l'ajustement postural avec prise de conscience, le contrôle tonique, l'indépendance segmentaire, l'habileté manuelle, l'orientation spatiale. Dans cette perspective, l'apprentissage de l'écriture s'intègre à l'éducation psychomotrice qui se poursuit au cycle 2 pour favoriser le développement de l'enfant.

INVESTISSEMENT DU CORPS, INVESTISSEMENT DE L'ÉCRITURE

Dans l'apprentissage de l'écriture, ce n'est pas seulement la trace laissée qui nous intéresse, mais surtout l'acte qui produit cette trace et le sujet de cet acte, l'enfant, dont il s'agit de favoriser le développement. La trace n'est que le résultat de l'action d'un sujet scripteur qu'il convient de prendre en compte en essayant tout d'abord de favoriser son investissement du langage écrit, « ce rapport à l'écriture [qui] est le plus généralement inséré dans un rapport au monde, matériel et social » (Barré-de-Miniac, 2000). On peut aussi affirmer que ce rapport au monde est lié au rapport à soimême dans sa corporéité même. L'investissement de l'écriture

passe par un investissement du corps propre, de sa motricité, en dehors et dans le cadre de l'enseignement de l'écriture.

Le Boulch (1998) propose pour l'école des activités correspondant aux différentes fonctions psychomotrices qu'il s'agit de développer à travers cet apprentissage. Il propose également des exercices graphiques de reproduction de formes dérivant de la courbe et de formes dérivant du trait, des exercices graphiques orientés de gauche à droite destinés à permettre « la bonne synchronisation gauche-droite du graphisme et de l'automatisme de poursuite visuelle » et des exercices de succession de formes de gauche à droite et d'intégration des notions d'avant et après en fonction de cette orientation dextroverse (de gauche à droite) : association avant-gauche et après-droite. On trouve de tels exercices graphiques dans les précédents ouvrages de Le Boulch et dans bon nombre de livres d'enseignement de l'écriture destinés aux enseignants. Quant aux exercices concernant la motricité en dehors de la motricité manuelle et du graphisme, ils sont généralement associés à l'éducation physique et sportive. C'est le problème du cloisonnement disciplinaire de l'école qu'une conception psychomotrice de l'éducation peut permettre de dépasser.

Le rapport à l'écriture interroge aussi le mode d'évaluation associé à cet apprentissage. Que signifient les notes et/ou appréciations portées par l'enseignant sur le cahier de l'élève ? Comment l'évaluation peut-elle conduire l'enfant à porter davantage d'intérêt à l'activité de scripteur et à s'y considérer en tant que sujet ? Marie-Thérèse Zerbato-Poudou (1994) fait sur ce point une proposition tout à fait intéressante : elle suggère d'établir des critères de réussite et de réalisation qui vont permettre à l'enfant de s'auto-évaluer. Les critères de réussite concernant le fonctionnement du code, les aspects formels et conventionnels, sont « relativement stables et collectivement reconnus » ; les critères de réalisation sont individuels et évolutifs car « il s'agit des savoir-faire techniques et procédés utilisés par les élèves pour fabriquer le produit ». Cela permet de modifier le rapport à l'évaluation : « L'évaluation est appréhendée dans sa fonction de régulation plutôt que dans sa fonction de mesure, de contrôle et de conformisation. La situation d'apprentissage proposée sollicite la verbalisation des critères dans le but d'améliorer le fonctionnement des élèves en apprentissage. L'analyse de leurs travaux repose sur une pratique d'évaluation des résultats de l'action mais également de l'action elle-même. »

L'ÉCRITURE S'ENSEIGNE

Avant d'évaluer, il faut apprendre, et cet apprentissage doit être organisé, structuré. L'écriture s'apprend... l'écriture s'enseigne.

L'apprentissage de l'écriture résulte en partie d'un enseignement indispensable. On ne peut pas laisser les enfants découvrir seuls la manière de tracer les lettres et de les lier. Il « semble que c'est après 5,6¹ que les enfants tirent le plus parti de l'enseignement qu'ils reçoivent sur le plan de l'écriture » (Auzias et coll., 1977) C'est aussi le point de vue de Liliane Lurçat. Les programmes actuels de l'école maternelle, qui parlent d'une « exploration » du geste graphique, précisent que celle-ci « ne sera pas totalement aboutie à la fin de l'école maternelle et devra donc être poursuivie à l'école élémentaire ». La tenue de l'instrument scripteur fait l'objet d'un apprentissage dès l'école maternelle. Si les programmes officiels parlent d'exploration, il ne peut s'agir d'une simple exploration libre; l'enseignant montre, enseigne cette façon de tenir l'outil. Et, comme pour toute action motrice, l'exercice permet ensuite l'affinement du geste. L'acquisition de l'écriture cursive (minuscule et majuscule) relève, selon le ministère de l'Éducation nationale, du cycle 2 et l'écriture doit encore s'exercer au cycle 3. Le législateur a beau affirmer que « le développement et l'enrichissement du geste graphique relèvent à la fois d'un processus de maturation et de l'action attentive de l'enseignant », les indications pédagogiques qu'il fournit demeurent succinctes. C'est à l'enseignant d'élaborer sa pédagogie de l'écriture. Quels pourront donc être ses repères pour que l'enfant apprenne au mieux à écrire?

COMPRENDRE L'ACTE D'ÉCRIRE

Une compréhension de l'acte même d'écrire paraît indispensable pour concevoir son apprentissage. Il s'agit alors de l'appréhender non seulement chez l'adulte, mais aussi et surtout chez l'enfant qui l'apprend, en tenant compte de son niveau de développement. Autrement dit, les enseignants ne peuvent faire l'économie ni d'une connaissance de l'acte d'écrire ni d'une connaissance du développement de l'enfant. Certes, des ouvrages de pédagogie pratique ont été écrits à leur intention, leur indiquant ce qu'ils doivent faire, mais ces documents ne peuvent constituer des recettes à appliquer et ne dispensent pas d'un regard critique fondé théoriquement, et ce d'autant moins que les désaccords entre eux ne manquent pas, sans parler parfois de contradictions internes à un même ouvrage. Le savoir de l'enseignant est donc ce qui lui permettra une observation de l'enfant à partir de laquelle il pourra penser ses interventions pédagogiques.

L'acte d'écrire met en jeu la biomécanique dont il faut tenir compte. Un axe vertébral vertical permet un port de tête sans effort, une bonne distance des yeux par rapport à la feuille, et une indépendance des membres par rapport au tronc. La maturation du Acquisition en fin de CP

Liaison du m au a, angle entre i et n, g en deux morceaux.

1. 5,6 signifie l'âge de 5 ans 6 mois.

système nerveux permet l'acquisition progressive de cette verticalité stable ainsi que de la détente et de l'indépendance des membres supérieurs. L'attention à ces aspects posturaux est importante pour la dynamique corporelle et la santé. Il ne s'agit pas d'obtenir de l'enfant une posture idéale maintenue par effort excessif, mais de lui permettre l'acquisition d'une posture favorable à l'acte graphique tout en tenant compte de son besoin de mouvement. Ces éléments sont différents chez le sujet droitier et chez le sujet gaucher, ce qui a des conséquences sur le positionnement de la feuille, dans l'hémichamp droit pour le droitier, dans l'hémichamp gauche pour le gaucher. L'éducation du schéma corporel conscient fait partie de l'éducation posturale. C'est ainsi que sera favorisé le geste graphique le plus économique possible, suffisamment rapide et permettant la lisibilité.

Écrire, c'est tracer des formes dans l'espace. Celui-ci se construit chez l'enfant à partir de l'action et de la perception. Les informations proprioceptives sont premières dans cette construction, d'où l'importance de la motricité active. Faire de l'éducation physique favorise donc indirectement l'apprentissage de l'écriture. L'enfant identifie les formes graphiques en se les appropriant par l'action. Certains auteurs suggèrent par exemple de tracer des lettres avec différentes parties du corps. Lurçat souligne la nécessité d'un enseignement non seulement de la forme, mais aussi de la trajectoire, car il ne suffit pas de savoir reproduire la forme d'une lettre pour que l'écriture soit économique sur le plan moteur. Tracer un e en trois mouvements, donc avec deux levers de « plume », n'est pas efficace (l'exemple n'est pas inventé!). Lurçat (1985) estime que le modèle kinesthésique, c'est-à-dire à main guidée, est le plus facile ; vient ensuite le modèle visuel cinétique, celui que l'enseignant trace sous les yeux des enfants, en le commentant éventuellement comme l'a décrit Auzias (1966). Le modèle kinesthésique pose la question de l'activité motrice de l'enfant qui est guidé passivement et qui se trouve dans un rapport de proximité avec l'enseignant qui peut être plus ou moins bien vécu. La motricité active favorise l'intégration de la forme des lettres, mais celle-ci peut aussi faire l'objet d'activités de discrimination perceptive, de reconnaissance d'une lettre parmi d'autres, de verbalisation de sa constitution : bien tracer une lettre implique de savoir comment elle est faite.

Les lettres étant apprises, il convient d'apprendre à les lier, de repérer les divers modes de liaison. L'enfant s'habitue à passer d'une lettre à l'autre sans lever le crayon sauf devant les lettres rondes. Il exerce ainsi la coordination des mouvements d'inscription (de la lettre) et de progression (le long de la ligne). Cet apprentissage suppose que l'enseignant donne des indications à l'enfant,

puis l'observe au cours de l'exercice et intervienne en cas de besoin pour améliorer le geste.

En outre, l'apprentissage de l'écriture met en jeu l'attention et la mémoire. La copie, en évitant le recours fréquent au modèle, permet de les développer et facilite la cursivité de l'écriture. Et ce mode de copie s'apprend, s'exerce.

Nous avons vu que la maturation nerveuse n'est pas encore achevée à la fin du primaire ; les capacités motrices augmentent donc encore à cet âge. Ajuriaguerra et Auzias (1964) ont étudié l'évolution de l'écriture jusqu'à l'âge de 14 ans. Si l'enfant a intégré l'essentiel des formes et trajectoires des lettres et appris à les lier essentiellement au cycle 2, il continue à exercer son geste graphique ensuite sous le regard vigilant de l'enseignant.

COMPRENDRE CET ENFANT QUI APPREND

Enseigner l'écriture, c'est éduquer le sujet scripteur. Il convient de prendre en compte le rapport de l'enfant à l'écriture. Certes, l'exemple de Pierre, cité au début de cet article, relève du thérapeutique. Cependant, une attitude compréhensive de l'enseignant qui sait que les difficultés de l'enfant, qu'elles soient perceptives, motrices, intellectuelles ou d'investissement de la tâche, ont du sens est un facteur favorisant l'apprentissage de l'enfant. Plus celui-ci est mis en situation de réussite, plus il peut investir l'apprentissage et, de ce fait, effectivement mieux réussir. Il est donc nécessaire de prendre en compte le niveau de développement réel des enfants, non pas leur âge ; à cet égard, l'organisation de l'école en cycles pluriannuels ² est tout à fait pertinente, avec la Grande section maternelle qui appartient à la fois au cycle 1 et au cycle 2.

EN CONCLUSION

Comment les enfants apprennent à écrire ? Comme nous l'avons vu, cet apprentissage commence tôt même si l'enseignement systématique des lettres et de leur liaison s'effectue à partir de la fin de la grande section. Le développement des capacités psychomotrices précède et accompagne l'apprentissage de l'écriture dont l'enseignement peut être considéré comme élément d'éducation psychomotrice. Le rôle de concepteur de sa pédagogie dévolu aujourd'hui au professeur des écoles l'engage à approfondir sa connaissance de l'acte d'écrire et celle du développement de l'enfant. L'observation lui permet alors d'adapter ses propositions aux capacités de chaque élève.

2. Le cycle 1 correspond à l'école maternelle; le cycle 2 inclut la dernière année d'école maternelle et se poursuit pendant les deux premières années de l'école élémentaire; le cycle 3 est constitué par les trois dernières années de l'école.



EN COURS DE CP

Quelques difficultés rencontrées par l'enfant et évolution de l'écriture

Début CP

le petit charde gambade

Fin CP

le petit chaval gambade

Début CP

le petite he va 19 am bade

Fin CP

le patit heval gonbade

Début CP

le petit cheval garnibade

Fin CP

le petit chevals gambade.

Difficulté d'alignement, lettres a et g en deux gestes, tremblement

cursive impossible, difficulté de proportion des lettres.

Écriture script parce que

Un t pas fini, forme du g et du m, mauvaise liaison ev, difficulté spatiale dans la liaison ba

BIBLIOGRAPHIE

- AJURIAGUERRA, J. DE et coll. 1964. L'écriture de l'enfant, tome I, L'évolution de l'écriture et ses difficultés, Paris, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.
- AJURIAGUERRA, J. DE; AUZIAS, M. 1960. « Méthodes et techniques d'apprentissage de l'écriture », La psychiatrie de l'enfant, 1960, volume III, fascicule 2, p. 609-717.
- Auzias, M. 1966. L'écriture de l'enfant, Paris, Armand-Colin.
- AUZIAS, M.; CASATI, I.; CELLIER, C.; DELAGE, R.; VERLEURE, F. 1977. Écrire à 5 ans ? Paris, PUF. BARRÉ-DE-MINIAC, C. 2000. Le rapport à l'écriture, aspects théoriques et didactiques, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- Lurçat, L. 1979. L'activité graphique à l'école maternelle, Paris, Éditions sociales françaises.
- LURÇAT, L. 1985. L'écriture et le langage écrit de l'enfant en écoles maternelle et élémentaire, Paris, Éditions sociales françaises.
- LE BOULCH, J. 1998. Le corps à l'école au xxe siècle, Paris, PUF.
- Ministère de l'éducation nationale. 2002. Qu'apprend-on à l'école maternelle ? Les nouveaux programmes, Paris, CNDP.
- Ministère de l'éducation nationale. 2002. Qu'apprend-on à l'école élémentaire ? Les nouveaux programmes, Paris, CNDP.
- ZERBATO-POUDOU, M.-T. 1994. De la trace au sens. Rôle de la médiation sociale dans l'apprentissage de l'écriture, thèse de doctorat, UFR de psychologie et sciences de l'éducation, Université de Provence-Aix-Marseille.

RÉSUMÉ

Apprendre à écrire nécessite un certain niveau de développement moteur, perceptif, intellectuel et affectif. Tout ce qui favorise ces divers aspects du développement est donc favorable à l'apprentissage de l'écriture. D'où la pertinence d'une éducation psychomotrice dès l'école maternelle et jusqu'à la fin de l'école élémentaire. L'enseignement spécifique de l'écriture, qui vise l'apprentissage du tracé des lettres et de leur liaison, s'intègre à cette éducation. Afin de le concevoir au mieux, le professeur des écoles ne peut se satisfaire de recettes pratiques mais doit approfondir ses connaissances sur l'acte graphique et sur le développement de l'enfant. L'observation constitue pour lui le fondement d'une pratique pédagogique adaptée aux besoins des enfants.

Mots-clés

Écriture, éducation psychomotrice, apprentissage de l'écriture.